



Intéressement Local :

En profiter pour discuter de nos rémunérations et de nos salaires !

28/05/2015

Ces dernières années, à travers l'accord de compétitivité, la direction n'a cessé de nous serrer la vis.

2013 : AGS 0% et AI : 0%,

2014 : AGS : 0% et AI : 0,8%

2015 : AGS : 0% et AI : 0,9%

Cette année avec des AI de 0,9% c'est encore des miettes pour nous : 45% des ETAM et 40% d'ingénieurs et cadres n'ont pas la moindre augmentation de salaire.

De l'autre côté, c'est le « Jackpot » pour les actionnaires, Carlos Ghosn et les dirigeants : Augmentation de 10% des dividendes, 560 millions d'euros distribués, valeur de l'action proche des 100 euros et Ghosn qui va toucher 7.7 millions d'euros... Ce n'est vraiment pas la crise pour tout le monde !

Et en plus de tout ça, la direction voudrait revoir le calcul de l'intéressement local, ce qui conduirait à baisser nos rémunérations.

Aussi, suite à 3 séances de négociation, les 3 organisations CGT, CFDT et CFE/CGC ont demandé la réouverture de négociations. La direction a refusé et a juste organisé une réunion afin de donner quelques explications complémentaires sur un indicateur (F1). Puis elle a soumis son projet d'avenant à l'accord intéressement en consultation lors de la réunion de CE du 27 mai 2015.

Lors de cette réunion du Comité d'Etablissement, les organisations syndicales ont une nouvelle fois fait part de leurs remarques à la direction. **Au moment de la consultation, aucune organisation ne s'est prononcée POUR, toutes ce sont ABSTENUES. Une première dans notre CE !**

Pour autant, la direction va soumettre cet avenant intéressement à signature des organisations syndicales à partir du 12 juin 2015. Et c'est la signature de cet accord par des organisations syndicales qui doivent représenter plus de 30% des voix aux dernières élections qui valideront ou pas cet accord. Pour rappel, la CFE/CGC et la CFDT ont toujours signé ces accords intéressement sur l'établissement.

Depuis plusieurs semaines, à la CGT, nous avons engagé entre élus et syndiqués les discussions pour savoir si on devait signer ou pas cet Accord Intéressement Lardy. La décision n'est pas simple à prendre et on a eu des débats avec des avis divergents qui s'expriment : certains sont pour le signer, d'autres pour ne pas le signer...

Nous souhaitons élargir nos débats. C'est pourquoi, la CGT-Lardy organise dès cette après-midi une série de rassemblements sur les 20 min de pause afin d'échanger tous ensemble autour de ces questions :

Judi 28 mai 14h : hall du L26 machines à café		Vendredi 29 mai 9h30 : Place café	
Vendredi 29 mai 10h30 : pompes à essence du L11	Mardi 2 juin 9h30 : PIM machines à café	Mardi 2 juin 10h30 : L38 hall d'entrée machines à café	

Pourquoi nous demandons des AGS plutôt que de l'intéressement

Depuis plusieurs années, la CGT revendique des augmentations de salaires importantes pour tous et met en garde les salariés devant les dangers de l'intéressement, qu'il soit Groupe ou local.

En voici les principales raisons :

➤ Une redistribution complètement injuste des richesses créées

Par l'intéressement, la direction veut faire circuler l'idée que le seul moyen de récolter une partie des fruits de notre travail, c'est que l'entreprise fasse des profits démesurés (intéressement Groupe) ou atteigne des objectifs de performance établissement qui n'ont de sens que pour elle (intéressement local). Elle ne prend donc aucun risque puisque ces montants ne sont versés que si elle a, à disposition, des quantités d'argent bien plus importantes que ceux qu'elle va nous verser. Quand tout va bien pour Renault, nous touchons une part infime des bénéfices et quand ça va moins bien, les primes dégringolent.

➤ Le risque de voir baisser nos rémunérations

De même, elle voudrait nous faire croire que c'est en partageant ses objectifs que nous pouvons espérer maintenir nos rémunérations au même niveau que l'année précédente. L'accord de compétitivité montre au contraire qu'en acceptant le blocage de nos salaires, notre pouvoir d'achat baisse réellement et que les primes qu'elle nous concède ne compensent pas ces pertes malgré les milliards de bénéfices. Nos salaires, eux, ne peuvent pas baisser ! Surtout si l'on se bat et que l'on obtient de réelles AGS.



➤ Une prime aléatoire dont le montant est piloté par la direction

Les paramètres de la prime d'intéressement (critères et objectifs à atteindre sur ces critères) sont entre les mains de la direction. Certains syndicats veulent nous faire croire qu'ils arrivent à négocier sans rapport de force et simplement par la qualité de leurs arguments. Mais la réalité, c'est que la direction choisit ces critères pour verser approximativement le montant qu'elle décide. C'est le cas de l'intéressement groupe, dont le critère principal est passé des bénéfices à la marge opérationnelle. Et encore plus de la prime locale qui fluctue sans raison apparente d'une année sur l'autre. L'exemple de l'indicateur F1 (taux de fréquence des accidents du travail) qui pose problème cette année est criant : la direction change la formule mais refuse de la donner aux organisations syndicales et elle l'appliquera en fin d'année.

➤ Des salariés coupables de la non-atteinte de résultats ?

La plupart des critères de cette prime locale ne conduit qu'à monter les salariés les uns contre les autres. Ainsi, la prime baisse s'il y a un accident de travail avec arrêt maladie. Plus notre métier est dangereux, moins la prime est importante ? C'est faire pression sur les salariés et nous culpabiliser alors que c'est à la direction d'assurer notre sécurité au travail.

La prime diminue s'il y a beaucoup d'arrêts maladie : devrions-nous en vouloir à nos collègues qui sont malades ou qui ne se sentent pas bien à cause du travail ?

➤ Une contribution très faible au financement de la sécurité sociale

Les cotisations sociales sont plus faibles sur l'intéressement que sur le salaire. Ces exonérations sont conditionnées justement au caractère aléatoire de la prime, qui la différencie du salaire. Elles conduisent à creuser le déficit de la sécurité sociale et des retraites, déficit qui sert de prétexte à tous les reculs sociaux (recul de l'âge de la retraite, déremboursement de médicaments, réduction de l'indemnisation chômage).

Le forfait social imposé depuis peu sur ce type de rémunérations ne compense pas l'absence de cotisations sociales.

➤ Des primes qui ne comptent pas pour les futurs salaires et la retraite

Une prime d'intéressement, ça n'entre pas dans le salaire pour les futures augmentations, ça ne compte pas pour le calcul de la retraite, etc.

Une augmentation d'1% d'augmentation de salaire, c'est déjà 7200 euros sur 30 ans de carrière pour un salaire de 2000 euros nets par mois. Alors, il vaut mieux se battre tous les ans pour avoir de vraies augmentations de salaires plutôt que d'attendre les maigres primes que la direction veut bien nous octroyer.

Ce n'est pas un hasard si la direction annonce le montant des primes d'intéressement le jour des mobilisations les plus importantes concernant les AGS (en février ou en mars de chaque année). Elle veut « doucher » les envies de combattre des « incertains » en leur faisant croire que cela ne vaut pas la peine d'entrer dans la lutte.

Si la CGT est opposée à ce type de rémunération, ce n'est donc pas par dogmatisme. C'est parce qu'à moyen terme, nous sommes perdants en tant que salariés à accepter ce que la direction veut bien nous octroyer quand elle l'a décidé. Pour récupérer notre dû, le fruit de notre travail, il faut se rassembler, s'organiser, lutter pour exiger de réelles augmentations générales de salaires. La comparaison entre une augmentation de 1% sur toute une carrière et les primes (même lorsqu'elles sont plus élevées que la moyenne) est éclairante. Notre intérêt, c'est de se battre pour de vraies AGS, pas d'attendre que la direction veuille bien nous verser le montant qu'elle a préalablement défini.

D'un autre côté, d'autres arguments peuvent être avancés

Un intéressement, certes, ce n'est pas du salaire mais c'est un plus, un bonus qu'il est toujours bon de prendre. Et c'est juste dans ce cadre qu'on peut le regarder et le prendre en plus de notre salaire. Ça nous permet de faire quelque chose d'exceptionnel ou d'améliorer notre quotidien tout en sachant que c'est aléatoire.

Mais aussi, dans certains cas, malheureusement ce n'est pas un plus, c'est un besoin concret pour boucler le budget.

De toutes façons, qu'il y ait ou pas de l'intéressement, ça ne va pas forcément changer les AGS et les AI chez Renault et on continuera à se battre pour obtenir de véritables AGS pour tous.

Et puis, on se bat contre la direction pour avoir de l'argent... Alors pas question de lui laisser. Ça ne change pas ce qu'on peut penser de l'intéressement et on peut continuer à le dénoncer, mais autant l'avoir dans notre poche que dans celle de la direction.

Il serait assez difficile à accepter de laisser à la direction autant d'argent. D'autant plus, que même si les cotisations sociales sont plus faibles sur l'intéressement que sur le salaire, elles sont tout de même de 20% et que ne pas verser d'intéressement reviendrait aussi à ne pas verser de cotisations sociales.

**Comme nous avons pu le voir dans nos débats,
les points de vue peuvent être très partagés.**

Nous vous invitons à venir en débattre sur les 20 mn de pause.

Venez nombreux.